



Modèle de prise de décision en santé publique fondée sur les preuves.



La pratique de la santé publique fondée sur les preuves consiste à intégrer les meilleurs résultats de la recherche dans le processus de prise de décision. Des facteurs additionnels - questions de santé communautaire et contexte local; préférences et actions communautaires et politiques; ressources en santé publique – créent un environnement dans lequel les résultats de la recherche sont interprétés et mis en application.

Le modèle reconnaît que des preuves peuvent provenir d'une variété de sources. Les preuves à considérer dans le processus de prise de décision pourraient inclure les exemples suivants :

<i>Source des preuves</i>	<i>Exemples de preuves à considérer</i>
Les preuves issues de la recherche.	Les preuves qualitatives et quantitatives les plus pertinentes et disponibles. Les résultats de recherches dans une variété de disciplines et de secteurs pertinents pour la santé publique
Les preuves concernant la fréquence, les causes et les facteurs modificateurs des questions de santé communautaire locale.	Les données venant de système de surveillance de la santé et de rapports sur l'état de santé, afin de déterminer l'étendue de la question de santé dans la collectivité. La signification et l'importance de la question de santé comparativement aux autres préoccupations communautaires en matière de santé.
Les preuves fournies par les gens au sujet des préférences et des actions communautaires et politiques.	Les besoins et les intérêts de la collectivité locale. Le soutien ou l'opposition des représentants du public et/ou du gouvernement. Le climat politique actuel (local, régional, provincial, fédéral). Le climat actuel au sein des organismes/des entreprises.
Les preuves venant des différents paliers gouvernementaux et des programmes concernant les ressources en santé publique.	Ressources financières. Ressources humaines (personnel/dotation en personnel, soutien administratif, soutien de la direction). Ressources physiques (milieu de travail, ordinateurs, fournitures).

Il n'existe pas deux situations identiques en santé publique. Le poids et l'influence que chaque facteur aura sur le processus de prise de décision dépendra des circonstances particulières de chaque situation. Les décideurs en santé publique doivent mettre à profit leurs connaissances et leur savoir-faire et incorporer tous les facteurs pertinents dans leur décision finale, leurs conclusions et leurs recommandations.

Confrontés au manque de temps, à un accès limité aux revues arbitrées et à des compétences insuffisantes pour faire une évaluation critique des articles et des données contradictoires, les professionnels pourraient être privés de recherches pertinentes et de grande qualité lorsqu'ils prennent des décisions concernant des programmes et des politiques en santé publique. L'accès à des données de recherches synthétisées et méthodiquement bien menées pourraient permettre de surmonter ces obstacles. Ces ressources économisent du temps et haussent la confiance dans la valeur des résultats de la recherche. Les données quantitatives et qualitatives peuvent venir de différentes disciplines reliées à la santé publique (épidémiologie, sciences paramédicales, sciences sociales et éducation, etc.). Cependant, les « meilleures » preuves seront différentes d'une situation à l'autre.

La prise de décision fondée sur les preuves offre plusieurs avantages potentiels pour le secteur de la santé publique :

- adoption des interventions les plus efficaces, au meilleur coût possible;
- usage prudent de ressources limitées;
- amélioration de la satisfaction des clients;
- des meilleurs résultats en matière de santé des individus et de la population.

Pour plus d'information sur la pratique de la santé publique fondée sur les preuves, visitez notre site Web :

Références principales :

Ciliska, D., Thomas, H., & Buffett, C. (2008). Introduction à la Santé publique fondée sur des preuves Recueil d'outils d'évaluation critique pour la pratique en santé publique. Centre de collaboration nationale des méthodes et outils : http://www.nccmt.ca/pubs/eiph_compendium_fr.pdf

DiCenso, A., Ciliska, D., & Guyatt, G. (2005). Introduction to evidence-based nursing. In A. DiCenso, D. Ciliska, & G. Guyatt (Eds.), *Evidence-based nursing: A guide to clinical practice* (pp. 3-19). St. Louis, MO: Elsevier Mosby.

Veillez noter :

Tous les produits du CCNMO sont disponibles en français et en anglais. Certaines études et services peuvent inclure des liens menant à des sites unilingues.

www.ccnmo.ca